



**Ville de Moudon**  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 43  
1510 Moudon  
www.moudon.ch

**Municipalité**  
T 021 905 88 88  
F 021 905 88 89  
greffe@moudon.ch

Conseil communal de Moudon  
Par Monsieur  
André ZIMMERMANN  
Président  
Case postale 43  
1510 Moudon

Réf. 102.04 MPJ/AI

Moudon, le 5 juin 2018

#### Communication No 17/18 (MPJ)

#### Préavis municipal 52/14 - réfection routière et ouvrage communaux d'infrastructure au lieu-dit « avenue de Bussy », près de l'Arsenal

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les travaux cités en titre sont terminés et la situation financière se présente de la manière suivante :

Crédit accordé – préavis 52/14	CHF	572'400.00	
Récupération IP TVA à déduire	CHF	13'058.49	
Déduction subv. DGMR	CHF	113'510.00	
Crédit net accordé	CHF	<b>445'831.51</b>	CHF <b>445'831.51</b>
Investissement brut total	CHF	579'789.65	
Déduction subv. DGMR	CHF	113'510.00	
Total des investissements nets	CHF	<b>466'279.65</b>	CHF <b>466'279.65</b>
<b>Dépassement de crédit</b>			<b>CHF - 20'448.14</b>

Alors que la demande de crédit net était de **CHF 445'831.51-** (crédit brut de CHF 572'400.--), le décompte final s'établit à un total de **CHF 466'279.65.**

Le dépassement de crédit de CHF 20'448.14 est dû au déplacement et au changement non prévu d'une armoire électrique n'étant plus à même de remplir sa fonction en l'état. Il est également apparu opportun de profiter de la fouille pour tirer des câbles de l'éclairage public et dans le même temps de changer les éclairages défectueux. Ces travaux ne seront plus à faire lors du renouvellement de l'éclairage public.

A relever également qu'une subvention a été versée par la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) à hauteur de CHF 113'510.--.

Les ouvrages seront amortis en 30 ans au maximum.

Vous remerciant de bien vouloir accepter ce dépassement, la Municipalité vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ses salutations les meilleures.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**  
La syndique :  Le secrétaire :   
C. PICO  A. IMERI

Copies à :

- Mme Michèle PIDOUX-JORAND, municipale propreté urbaine, espaces verts et forêts, 079/673.55.29, m.pidoux@moudon.ch
- Boursier communal